Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260520-2026_66-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 66

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**		
Quorum :	**14**		
Présents :	**25**		
Représentés :	**02**		
Votants :	**27**		
Date de la convocation :	11 mai 2026	**Date de l'affichage :**	11 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mai à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Olivier DESPREZ – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Laurence POIRIER – Dominique MARION – Yannick BESNARD – Marc LEBOISNE – Nadine BACHELIN – Véronique BRASSIER – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Christine FREIN – Madeleine VIEL – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE – Clément VAN CAUTEREN

Excusés : Thierry BARRON pouvoir à Dominique MARION – Anne TAILLANDIER pouvoir à Carole LEGUENET -

Clément VAN CAUTEREN a élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération : DEVIS URBANIS / DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE DE RENOUVELLEMENT URBAIN / INTERVENTION SUR LE PARC PRIVÉ – (Nomenclature : 7.10) -

M. le Maire laisse la parole à Mme Katia BONNANT, adjointe en charge de l'urbanisme, pour la présentation de ce dossier.

Elle indique que, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, la commune de La Guerche de Bretagne poursuit ses actions en faveur de la revitalisation du centre-ville et de l'amélioration de l'habitat. Les problématiques liées au logement et à la qualité du parc privé connaissent aujourd'hui une évolution préoccupante sur le territoire communal. Les signalements relatifs à des situations de mal-logement et d'habitat dégradé sont en augmentation, tandis que les besoins d'accompagnement des propriétaires se renforcent. Les échanges engagés avec les partenaires institutionnels [services de l'état, DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) / Pôle de lutte contre l'habitat indigne, ARS (Agence Régionale de Santé), Département, Vitré Communauté] ont mis en évidence la nécessité de structurer une stratégie d'intervention adaptée aux enjeux locaux et aux spécificités du parc de logements communal.

Dans ce contexte, il est proposé d'engager une étude d'aide à la définition d'une stratégie opérationnelle d'intervention sur le parc privé, intégrant les enjeux de renouvellement urbain, de lutte contre l'habitat dégradé et indigne, ainsi que l'accompagnement des propriétaires.

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260520-2026_66-DE

Cette étude aura notamment pour objectifs :

- D'établir un état des lieux approfondi du parc privé et des situations de mal-logement,
- D'analyser les dispositifs existants et leur efficacité,
- De définir une stratégie opérationnelle d'intervention, ciblée et hiérarchisée,
- D'identifier les outils mobilisables et les modalités d'accompagnement des propriétaires,
- De proposer des leviers financiers adaptés aux enjeux locaux.

Une proposition d'intervention a été transmise par le cabinet Urbanis pour un montant de 15 150 € H.T. correspondant à environ 26 jours d'intervention.
La commune a engagé plusieurs demandes de subvention afin de contribuer au financement de cette étude auprès de la banque des territoires, de Vitré Communauté, des services de l'Etat dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***VALIDE cette proposition,***
- ***AUTORISE M. le Maire et son représentant à signer le devis du Cabinet URBANIS d'un montant de 15 150 € HT ;***
- ***SOLLICITE les subventions auprès de la banque des territoires, de Vitré Communauté, des services de l'Etat dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.***
- ***MANDATE M. le Maire ou son représentant pour mener à bien ces demandes.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 27 mai 2026

Clément VAN CAUTEREN
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE 35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr